

— Par décret du 31 décembre 1930, Sa Sainteté Pie XI, pour honorer davantage la dignité épiscopale, a donné le titre "d'Excellence Révérendissime" aux Archevêques et Evêques résidentiels et titulaires. C'est ainsi que désormais "Sa Grandeur" est remplacée par "Son Excellence" pour désigner les Archevêques et Evêques. Le même décret accorde le même titre à quelques autres prélats de la Cour romaine non évêques.

— La traduction de l'Encyclique sur le mariage chrétien, que nous commençons à reproduire dans cette livraison, est la traduction authentique éditée par la typographie vaticane et qui porte les dernières améliorations et corrections de Mgr Vanneufville et du R. P. Vermeersch, S. J.

— S. Exc. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, est revenu dans son diocèse le 17 février. Sa santé est rétablie. Son Excellence a passé la veille à Winnipeg et à Saint-Boniface.

— S. Exc. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, a passé à Saint-Boniface le 22 février en route pour Ottawa dans l'intérêt de ses écoles indiennes, en particulier de celle de Beauval en reconstruction.

— Mgr Z.-H. Marois, P. A., ancien vicaire général de Régina, a été nommé curé de Sainte-Foy, à Québec. Le 21 février il a reçu le titre de vicaire général honoraire de Régina, en reconnaissance des services rendus à l'archidiocèse pendant son terme d'office, et pour perpétuer les liens qui ont existé dans le passé entre Régina et Québec.

— Le 23 février le Saint-Père a reçu en audience les scolastiques Oblats de Rome, 74 religieux en tout, guidés par le R. P. J.-B. Beys, Supérieur du Scolasticat, ancien provincial du Manitoba et de l'Alberta-Saskatchewan.

— S. Exc. Mgr Breynat, O.M.I., se trouvant dans la province de Québec au moment de la mort de Mgr Grouard, n'a pu revenir à temps pour les funérailles.

— M. l'abbé Sabourin, curé de Saint-Pierre, est présentement dans la province de Québec dans l'espoir de recruter des colons pour acheter les belles terres à vendre de sa région.

— Par bref du 28 août 1930, le Souverain Pontife a proclamé saint Jean de Dieu et saint Camille de Lellis patrons universels des associations hospitalières et des infirmiers des deux sexes. Déjà, par bref du 22 juin 1886, Léon XIII les avait déclarés patrons des malades et des hôpitaux.

— Le 16 juin se tiendra au Vatican la Congrégation préparatoire sur les vertus de la Vén. Servante de Dieu Marie-Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville; le 21 juillet la Congrégation antépréparatoire sur les vertus du Vén. Serviteur de Dieu Guillaume-Joseph Chaminade; le 24 novembre la Congrégation antépréparatoire sur les miracles du Bienheureux André-Hubert Fournet.